PRESENCES

ASSOCIATION

AIX MARSEILLE UNIVERSITE - ST CHARLES
3 PL VICTOR HUGO
13331 MARSEILLE CEDEX 03

SIREN 387.792.427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION PRESENCES
AIX MARSEILLE UNIVERSITE - ST CHARLES
3 PL VICTOR HUGO
13331 MARSEILLE CEDEX 03
SIREN :387.792.427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association PRESENCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PRESENCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 4 mars 2024

Pour la SAS CABINET MOSSELMANS ET ASSOCIES

BORIS MOSSELMANS
Commissaire aux comptes.

GROUPE J.TRIAL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASSOCIATION PRESENCES

Le Cube
29 Avenue Robert Schuman
13621 AIX EN PROVENCE

ASSOCIATION PRESENCES

29 Avenue Robert Schuman
Le Cube
13621 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ASSOCIATION PRESENCES** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**263 506**	euros
Chiffre d'affaires :	**87 341**	euros
Résultat net comptable :	**-31 066**	euros

Fait à MARSEILLE 15

Le 23/01/2024

Signature

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 390	915	475	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	205 701	120 707	84 994	116 163
	Autres immobilisations corporelles	13 119	12 398	721	1 728
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**220 211**	**134 020**	**86 190**	**117 891**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 800		2 800	4 781
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	20 095		20 095	39 829
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	143 507		143 507	97 534
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 914		10 914	5 471
	TOTAL (II)	**177 316**		**177 316**	**147 615**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**397 526**	**134 020**	**263 506**	**265 506**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	78 496	108 445
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(31 066)**	**(29 950)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**47 430**	**78 496**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	57 488	77 756
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**57 488**	**77 756**
	Total des fonds propres	**104 918**	**156 252**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		3 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		**3 000**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	18 884	20 613
	Total des provisions	**18 884**	**20 613**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	120	209
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 268	1 467
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 535	21 732
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	48 178	55 272
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	79 604	6 961
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**139 705**	**85 641**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**263 506**	**265 506**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(31 065,54)	(29 949,54)
(1) Dont à moins d'un an	138 437	84 174
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	120	209

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	33	44
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	87 341	75 867
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	387 239	410 514
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	605	777
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		1 147
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 699	5 712
	Utilisations des fonds dédiés	3 000	9 087
	Autres produits	18	6
	Total des produits d'exploitation	**486 935**	**503 154**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	174 839	216 727
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 793	4 493
	Salaires et traitements	241 884	220 799
	Charges sociales	78 393	73 935
	Dotation aux amortissements et dépréciations	31 730	31 926
	Dotation aux provisions		952
	Reports en fonds dédiés		3 000
	Autres charges	6 109	5 375
	Total des charges d'exploitation	**537 748**	**557 208**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(50 813)**	**(54 053)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(50 813)**	**(54 053)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(50 813)**	**(54 053)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		13 165
	Sur opérations en capital	20 268	17 076
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**20 268**	**30 242**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	223	6 138
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	297	
	Total des charges exceptionnelles	**521**	**6 138**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**19 748**	**24 104**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**507 203**	**533 396**
	TOTAL DES CHARGES	**538 269**	**563 346**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(31 066)**	**(29 950)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **263 506** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

  - un total produits de **507 203** euros
  - un total charges de **538 269** euros

  - dégage un résultat de **-31 066** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ASSOCIATION PRESENCES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **263 506** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **507 203** euros et un total **charges** de **538 269** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-31 066** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Présentation

Implanté à Aix-en-Provence sur le campus Schuman d'Aix-Marseille Université, le Théâtre Antoine Vitez, ouvert à un large public, propose une programmation résolument contemporaine, en dialogue permanent avec la jeune création. Lieu de métissage entre les logiques universitaires, professionnelles et amateurs, c'est un théâtre de diffusion, de création, de recherche et d'application.
Le Théâtre Antoine Vitez accueille tout au long de l'année des compagnies professionnelles régionales, nationales ou venues de l'étranger, ainsi que des productions des étudiants de théâtre, mises en scène par des professionnels.
Les amateurs ne sont pas en reste : un festival accueille les compagnies du Pays d'Aix, et un autre, "Trois jours et plus…" ouvre les portes à la jeune création théâtrale, principalement étudiante. Des ateliers de théâtre amateur sont également organisés et ouverts à tous.

Faits caractéristiques
Aucun

Evenements significatifs posterieurs à la clôture
Aucun

Régles et méthodes comptable

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01. Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris
droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées, Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée
d'utilité ou de la durée d'usage prévue :
- Constructions 10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions 10 à 20 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 5 à 10 ans
- Matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats
Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Contributions volontaires
L'Association a décidé de ne pas valoriser les contributions volontaires en nature au vu de leur caractère non significatif.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	3 290		500		2 400	1 390
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 290**		**500**		**2 400**	**1 390**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	214 953				9 252	205 701
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	2 300				2 300	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 148				1 029	13 119
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**231 401**				**12 581**	**218 821**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	**234 691**		**500**		**14 981**	**220 211**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	3 290	25	2 400	915
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 290**	**25**	**2 400**	**915**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	98 790	30 872	8 954	120 707
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	2 300		2 300	
	Matériel de bureau, mobilier	12 420	1 007	1 029	12 398
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**113 510**	**31 879**	**12 283**	**133 105**
	TOTAL	**116 800**	**31 904**	**14 683**	**134 020**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	20 613		1 730	18 884
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**20 613**		**1 730**	**18 884**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**20 613**		**1 730**	**18 884**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation			1 730	
	- financières				
	- exceptionnelles }				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 800	2 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 338	1 338	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	15 000	15 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	3 757	3 757	
	Charges constatées d'avance	10 914	10 914	
	TOTAL DES CREANCES	**33 809**	**33 809**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	120	120		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 535	10 535		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	25 431	25 431		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 220	22 220		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	118	118		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	409	409		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	79 604	79 604		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**138 437**	**138 437**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Annexe libre

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE .

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Total engagement retraite : 18 884 euros

Selon les hypothèses suivantes :

Date de calcul de la PIDR : 31/12/2023
Taux actualisation : 1%
Age de départ à la Retraite : 60-62 ans
Taux de mortalité : INSEE 2022
Taux de turnover : Faible

Par décision de la gouvernance les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés pour les salariés de plus de 55 ans.

LES EFFECTIFS

L'effectif est 8 salariés, selon l'article D. 123-200 du Code de Commerce, l'effectif correspond au nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice et est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article de la loi N°2006-586 d u 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevée à 112 203 euros.

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	120 630			120 630
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**120 630**			**120 630**
Quotes-parts virées au compte de résultat	42 874	20 268		63 142

La subvention d'investissement de la région d'un montant de 20000 euros concernant l'équipement du matériel scénique phase2 est caduc.

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
conseil departemental	3 000		3 000				
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**3 000**		**3 000**				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	108 445	(29 950)			78 496
Excédent ou déficit de l'exercice	(29 950)	29 950		31 066	(31 066)
Situation nette	**78 496**			**31 066**	**47 430**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	77 756			20 268	57 488
Provisions réglementées					
TOTAL	**156 252**			**51 334**	**104 918**